

Agriculture | Pollution aux pesticides en plaine d'Aunis, les habitants se mobilisent



Les réactions se multiplient et s'enchaînent depuis la publication le 7 juillet dernier des résultats d'une étude menée par Atmo Nouvelle-Aquitaine sur la commune de Montroy en Charente-Maritime. Cette étude a mis en évidence que la plaine d'Aunis était le territoire le plus pollué de France à un herbicide : le prosulfocarbe. Après les élus de l'agglomération rochelaise, ce sont les citoyens qui se mobilisent.

Mercredi 26 juillet 2022, 19h dans une salle municipale de la commune de Montroy (petite commune située sur la plaine d'Aunis, à une quinzaine de kilomètres de La Rochelle), les gens s'installent sur les chaises disposées en cercle. Il faut même en rajouter. Une centaine de personnes est présente. Parmi elles des élus, maires et conseillers municipaux des communes voisines, la députée fraîchement élue de la circonscription (2^e circonscription de Charente-Maritime) : Anne-Laure Babault et les trois organisateurs de la réunion.

Les initiateurs de cette réunion sont trois habitants « lambda » de différentes communes de la plaine d'Aunis : Anthony Pacreau, habitant de Montroy, Julie Perma qui vit à Saint-Médard d'Aunis et qui a créé la page Facebook « Pour la fin du prosulfocarbe en pays d'Aunis ». Créée il y a à peine une semaine, la page compte déjà plus de 200 adhésions. Enfin, la troisième personne à prendre la parole au début de cette réunion citoyenne est Franck Rinchet-Girrollet, de l'association Avenir Santé Environnement créée après la découverte d'un cluster de cancers pédiatriques à Saint-Rogatien (une autre commune limitrophe).

Inquiétude grandissante

Les personnes présentes témoignent avec calme et sérénité de leur inquiétude grandissante face aux résultats révélés par l'étude d'Atmo, plusieurs évoquent les leucémies de leurs enfants. D'autres parents disent qu'ils envisagent de déménager. Une jeune maman parle même de « roulette russe ». Si aujourd'hui aucune étude longitudinale n'a établi de lien direct entre l'usage des pesticides dans cette grande plaine céréalière et la multiplication des maladies pédiatriques, toutes les familles présentes à la réunion ne peuvent s'empêcher de le faire.

Ce qui a ravivé les peurs, ce sont les résultats de la dernière étude d'Atmo Nouvelle-Aquitaine tombés en juin dernier avec la présence du prosulfocarbe à un taux record de 274,9 ng/m³ en novembre. Il avait été mesuré par

le capteur d'air situé devant l'école de Montroy à 65,4 ng/m³ en 2020. Sans parler de la présence de 41 pesticides révélée également par cette dernière étude pour 33 en 2020.

Pour Franck Rinchet-Girollet, c'est l'effet cocktail de l'utilisation de plusieurs molécules qu'il convient de remettre en cause. Or sur cet effet cocktail, les études scientifiques commencent seulement à sortir et l'ANSES* continue de délivrer des autorisations de mise sur le marché molécule par molécule, regrette-t-il.



Le moratoire des élus refusé par le ministère de l'Agriculture

La députée Anne-Laure Babault a planché sur le dossier. Elle est allée interroger les experts de l'Anses, ceux de l'ATMO et de la chambre d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine. Elle a tenté de rassurer l'auditoire en évoquant les quantités très faibles de l'herbicide qui se sont répandus dans l'air ainsi que la très grande volatilité du produit.

Pas sûre qu'elle ait convaincue. D'autant qu'elle était porteuse d'une mauvaise nouvelle ; le moratoire demandé par les élus de l'agglomération rochelaise lors du dernier conseil communautaire "pour un arrêt immédiat du prosulfocarbe en pays d'Aunis" est bien remonté jusqu'au bureau du ministre de l'Agriculture. Mais il a été refusé, avec la justification que si les agriculteurs céréaliers n'ont plus de prosulfocarbe à pulvériser sur leurs cultures de blé, ils seront contraints de se tourner vers un herbicide plus toxique encore. Ce qu'a d'ailleurs confirmé le seul agriculteur céréalier présent dans la salle. Il avait, auparavant, expliqué pourquoi cet herbicide lui permettait d'avoir un blé qu'il a qualifié de « sain », soit un blé qu'il pouvait revendre pour qu'il soit exporté.

La sénatrice Nicole Bonnefoy monte au créneau

Si cette réunion s'est déroulée dans le calme et sans éclat de voix, elle aura montré la détermination des habitants à obtenir des réponses. Ils ne lâcheront pas le dossier et ont déjà prévu une nouvelle rencontre le 14 septembre prochain.

Alors que nous nous apprêtions à mettre le point final à cet article, était rendu publique le courrier que la sénatrice de la Charente Nicole Bonnefoy faisait parvenir au ministre de l'Agriculture pour lui demander d'appliquer le principe de précaution et de « *procéder à l'interdiction immédiate du prosulfocarbe, afin de protéger la santé des agriculteurs et des riverains* ». Dans ce même courrier, la sénatrice n'hésite pas non plus à évoquer « *les cancers pédiatriques dans la plaine céréalière d'Aunis (...) alors que dans la même zone géographique des taux records de cette molécule ont été enregistrés* ».

L'histoire des pesticides de la plaine d'Aunis n'a pas fini de faire couler de l'encre.

*L'ANSES : Agence nationale de sécurité de l'alimentation et de l'environnement. C'est l'organisme d'Etat qui délivre les autorisations de mise sur le marché des molécules.

Virginie Valadas

Crédit Photo : Virginie Valadas

Publié sur aqui.fr le 29/07/2022

[Url de cet article](#)